

Neuilly, le 24 mars 2010 - 17h45

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 8 avril 2010

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la Société sont invités à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le :

Jeudi 8 avril 2010 à 14 heures 30
à la Maison des Associations de Neuilly sur Seine - Salle A
2 bis rue du Château, 92200 Neuilly sur Seine

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 1er mars 2010 (bulletin n°26).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Argan précise que le rapport financier annuel est librement accessible et consultable sur son site internet www.argan.fr dans la rubrique Espace Investisseurs / Communication AMF. Il se compose :

- du rapport du Directoire sur la gestion de la Société et l'activité du Groupe au cours de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2009,
- des comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2009,
- des rapports des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2009.

A propos d'Argan

Fondée en 1993, ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité.

Argan est cotée sur le compartiment C de NYSE-Euronext Paris depuis juin 2007 (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices SBF 250 et CAC Small 90. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur argan.fr



Francis Albertinelli

Tél : 01 47 47 05 46 - E-mail : contact@argan.fr

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs / Lucie Larguier – Relations presse

Tél : 01 53 32 78 95 / 84 75 - agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr